

Paris, le 23 février 2025

Communiqué de presse

Au nom du parquet de Paris et de la JUNALCO (Juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée), **je confirme l'interpellation de Mohamed AMRA**, le 22 février 2025 à Bucarest en Roumanie.

Les enquêteurs français ayant détecté son départ à l'étranger et alerté leurs homologues, les policiers roumains l'ont repéré et interpellé vers 15h près d'un centre commercial. Ils l'ont remis à la DIICOT (Direcția de Investigare a Infrațiunilor de Criminalitate Organizată și Terorism - police roumaine en charge de la criminalité organisée). En dépit du changement de coloration de ses cheveux, **l'identification de l'intéressé est confirmée par une reconnaissance faciale et la comparaison d'empreintes digitales**.

Mohamed AMRA a été appréhendé sur la base du mandat d'arrêt européen des juges d'instruction français. Il doit être **présenté dimanche 23 février 2025 aux autorités judiciaires roumaines**, qui statueront sur sa remise à la justice française.

Dans la soirée de samedi 22 février puis dans la nuit, **dix personnes de son entourage ont également été interpellées**. Elles sont suspectées d'avoir participé à la préparation, à l'exécution de l'évasion mais également d'avoir favorisé la dissimulation du fugitif.

Depuis l'attaque du fourgon pénitentiaire à Incarville au moyen d'armes d'épaule automatiques et l'évasion de Mohamed AMRA le 14 mai 2024, au prix du meurtre de deux agents et de violences extrêmes à l'encontre de leurs trois collègues, les investigations ont été diligentées sans relâche sous la direction du parquet puis de trois juges d'instruction de la JUNALCO. **La transversalité des services, et la convergence des spécialités des enquêteurs, comme des magistrats, ont été les leviers de la conduite des opérations**, sur lesquelles je reviendrai dans les prochains jours. Les enquêteurs de la Direction Nationale de la police judiciaire dans son ensemble ont été mobilisés, en particulier et très notablement ceux de l'OCLCO (office central de lutte contre la criminalité organisée).

Cette enquête est l'illustration de la pertinence de la spécialisation des effectifs de police et de justice dans la lutte contre la criminalité organisée, et de l'absolue nécessité d'une coopération internationale rapide et efficace. J'adresse mes chaleureux remerciements aux autorités policières et judiciaires roumaines pour leur engagement et la fluidité de nos échanges. Je salue la détermination sans faille de tous les magistrats et enquêteurs qui se sont consacrés à cette traque depuis neuf mois.

A cet instant, mes pensées vont vers les victimes, leurs familles, et leurs collègues, agents pénitentiaires qui poursuivent leur mission au quotidien pour la sécurité de tous. Je leur renouvelle l'assurance de notre obstination afin d'interpeller l'ensemble des personnes impliquées dans les faits à quelque niveau que ce soit et de les juger.

Laure BECCUAU,
procureure de la République